



Quatre collèges de l'Agglo vont promouvoir le vélo

Faciliter la pratique du vélo pour se rendre au collège. C'est l'objectif du dispositif Moby, piloté par le Département de la Manche. La démarche a été présentée au collège Pasteur de Saint-Lô.

Le projet

« **Mes enfants font du vélo, mais je refuse qu'ils viennent avec au collège. C'est trop dangereux.** » Ce père de famille, vient de faire grimper dans sa voiture son fils, élève du collège Pasteur à Saint-Lô.

À quelques pas de là, le conseil départemental de la Manche a installé un stand afin de promouvoir le dispositif national Moby. Quatre collèges (1) du territoire de Saint-Lô Agglo ont décidé de s'engager dans cette démarche qui vise à réduire la place de la voiture aux abords des établissements.

« Compliqué de partager la route »

Utilisation du bus, covoiturage et surtout déplacements à vélo sont autant de modes de transport qui seront étudiés lors des 18 mois de l'opération, pilotée conjointement par le Département, l'éco-entreprise Eco CO₂ et l'Asso V'lô.

« **C'est compliqué de partager la route**, admet Axel Fortain-Larivière, vice-président du conseil départemental chargé des déplacements. **Mais si on réduit la place de la voiture pour davantage de mobilités douces, les choses s'arrangeront forcément.** »

Plus de huit déplacements sur dix se font en voiture dans l'Agglo saint-loise pour effectuer les trajets entre le domicile et le travail. Loin d'être idéal pour limiter les émissions de gaz à effet de serre. Dans chaque collège des groupes de travail seront bientôt constitués pour réfléchir à des propositions.

« **L'objectif est de trouver des solutions pour sécuriser les accès aux établissements**, indique Axel Fortain-Larivière. **Ça peut être la réduction de la vitesse en agglomération, aménager des pistes cyclables ou revoir l'usage de certaines routes. On testera des choses. »**

Le projet s'inscrit dans le Plan vélo du conseil départemental qui a prévu d'investir 20 millions d'euros jusqu'en 2028 afin de « **développer un réseau cyclable d'intérêt départemental** ».

Les groupes de travail seront composés d'élèves, d'enseignants, de parents et d'agents du Département. Des animations et des ateliers sont aussi prévus pour sensibiliser les collégiens à la pratique du vélo. Les élus locaux seront par la suite associés à la démarche en vue de décisions.

En cette fin d'après-midi, la circulation est dense sur la rue Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny, qui jouxte le collège. Marie Lepaysant, maman de deux élèves de Pasteur, a pris quelques renseignements au stand.

« **Quand je vois le comportement de certains automobilistes, j'ai peur de voir mes enfants à vélo. Je préfère les emmener en voiture. Il faudrait des pistes cyclables. Et puis les côtes, ça n'aide pas. Je reste convaincu qu'on peut mieux faire. Je vais réfléchir pour intégrer un groupe de travail.** »

Sécurité et aménagements

La sécurité reste un aspect primordial, mais d'autres aménagements s'avèrent essentiels pour favoriser la bicyclette. Bruno Leproust, le principal de l'établissement, espère des avancées : « **Actuellement, nous pouvons accueillir seulement dix vélos. C'est insuffisant. On attend que le projet d'abri à vélos aboutisse enfin. La collectivité doit nous aider.** »

Il admet aussi que « **l'accès au collège n'est pas simple. Tous ensemble, il va falloir améliorer les choses** ».

(1) Jean-Grémillon à [Saint-Clair-sur-l'Elle](#) ; Georges-Lavalley et Louis-Pasteur à [Saint-Lô](#) ; Raymond-Queneau à Tessy.

Cyrille CALMETS.



Marie Lepaysant, maman de deux élèves de Pasteur, a pris quelques renseignements au stand. Ouest-France